

Assemblée Générale Mixte du 20 mai 2022

	Nombre actionnaires	Titres	Voix
Actionnaires présents	4	24 109 540	48 002 427
Actionnaires représentés	0	0	0
Votes par correspondance	25	1 379 360	1 388 876
Pouvoirs au Président	19	7 016	13 292
Total des titres	48	25 495 916	
Total des droits de vote			49 404 595
Pourcentage		80,08%	89,05%
Nbre d'action		31 839 473	55 481 689

Décompte des voix

AGO		Actionnaires Présents			Actionnaires représentés			Pouvoirs au Président			Vote par Correspondance			Total					
Résolution		Pour	Contre	Abstentions	Pour	Contre	Abstentions	Pour	Contre	Abstentions	Pour	Contre	Abstentions	Pour	%	Contre	%	Abstentions	%
6	Nomination de Monsieur Franck Crépin en qualité d'administrateur sous condition suspensive et avec effet à compter du règlement-livraison d'au moins 9.553.571 actions nouvelles à un prix d'émission de 5,60 euros, émises sur le fondement des 3 ^{ème} et 4 ^{ème} résolutions présentées à la présente assemblée générale, correspondant à une augmentation de capital d'un montant total de 53.499.997,60 euros (prime d'émission incluse) ;	48 002 427	0	0	0			13 292			31 055	1 357 821	0	48 046 774	97,25%	1 357 821	2,75%	0	0,00%
7	Nomination de Monsieur Éric Raynaud en qualité d'administrateur sous condition suspensive et avec effet à compter du règlement-livraison d'au moins 9.553.571 actions nouvelles à un prix d'émission de 5,60 euros, émises sur le fondement des 3 ^{ème} et 4 ^{ème} résolutions présentées à la présente assemblée générale, correspondant à une augmentation de capital d'un montant total de 53.499.997,60 euros (prime d'émission incluse) ;	48 002 427	0	0	0			13 292			31 055	1 357 821	0	48 046 774	97,25%	1 357 821	2,75%	0	0,00%
8	Nomination de Madame Anne Tauby en qualité d'administratrice sous condition suspensive et avec effet à compter du règlement-livraison d'au moins 9.553.571 actions nouvelles à un prix d'émission de 5,60 euros, émises sur le fondement des 3 ^{ème} et 4 ^{ème} résolutions présentées à la présente assemblée générale, correspondant à une augmentation de capital d'un montant total de 53.499.997,60 euros (prime d'émission incluse) ;	48 002 427	0	0	0			13 292			31 055	1 357 821	0	48 046 774	97,25%	1 357 821	2,7484%	0	0,00%
9	Nomination de Madame Eliane Rouchon en qualité d'administratrice sous condition suspensive et avec effet à compter du règlement-livraison d'au moins 9.553.571 actions nouvelles à un prix d'émission de 5,60 euros, émises sur le fondement des 3 ^{ème} et 4 ^{ème} résolutions présentées à la présente assemblée générale, correspondant à une augmentation de capital d'un montant total de 53.499.997,60 euros (prime d'émission incluse).	48 002 427	0	0	0			13 292			31 055	1 357 821	0	48 046 774	97,25%	1 357 821	2,748%	0	0,00%

AGE		Actionnaires Présents			Actionnaires représentés			Pouvoirs au Président			Vote par Correspondance			Total					
Résolution		Pour	Contre	Abstentions	Pour	Contre	Abstentions	Pour	Contre	Abstentions	Pour	Contre	Abstentions	Pour	%	Contre	%	Abstentions	%
1	Modification des caractéristiques des obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes émises le 18 octobre 2017 (les « ORNANE ») – Modification de la parité de conversion	48 002 427		0	0			13 292			1 379 278	8 318	1 280	49 394 997	99,98%	8 318	0,02%	1 280	0,00%
2	Modification des termes des 10 ^{ème} , 11 ^{ème} et 15 ^{ème} résolutions approuvées par l'assemblée générale des actionnaires du 29 septembre 2017, dans le cadre des Modifications des caractéristiques des ORNANE ;	48 002 427		0	0			13 292			1 379 278	8 318	1 280	49 394 997	99,98%	8 318	0,02%	1 280	0,00%
3	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires en faveur de bénéficiaires dénommés ;	48 002 427			0			13 292			1 379 278	9 598	0	49 394 997	99,98%	9 598	0,02%	0	0,00%
4	Suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires objet de la troisième résolution de l'assemblée générale au profit de Tikehau Ace Capital ou de toute entité affiliée à Tikehau Ace Capital ;	48 002 427			0			13 292			1 379 278	9 598	0	49 394 997	99,98%	9 598	0,02%	0	0,00%
5	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles de la Société conformément à l'article L. 225-138-1 du Code de commerce.	216 653	47 785 774		0			13 292			1 387 936	860	80	1 604 589	3,25%	47 799 926	96,75%	80	0,00%